



Commission permanente du 21 Octobre 2024

MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2024 et pour la mise en œuvre de quatre projets relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement et d'investissement, dans le canton de CERNAY, d'un montant total de **19 264€**, réparti comme suit :

- **1 183€**, de subvention de fonctionnement, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour la commande groupée d'arbustes à destination des habitants du territoire, pour l'opération « Plantez le décor »,
- **7 481€**, de subventions d'investissement, dont :
 - 5 634€, à la commune de Roderen, pour la plantation d'arbres,
 - 1 154€, à la commune de Bitschwiller-les-Thann, pour la plantation d'arbres, d'arbustes, de fruitiers et de plantes couvre-sol,
 - 693€, à la commune de Steinbach, pour la plantation d'arbres, d'arbustes, de fruitiers et de plantes couvre-sols.

DIVERSES AIDES AU MONDE SPORTIF ALSACIEN

La Commission permanente a voté l'individualisation des aides prévues au Budget primitif 2024 et a décidé d'attribuer, selon les dispositifs en vigueur aux associations alsaciennes, des subventions de fonctionnement, pour un montant total de 155 049€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **2 625€**, et se répartit comme suit :

- **1 827€**, au Tennis Club de Thann, d'aide au dynamisme des clubs sportifs.
- **798€**, au "Ski Club Vosgien de Thann", pour l'aide aux jeunes licenciés afin de développer la pratique du sport (ski alpin) vers le haut niveau.

SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE

La politique sportive alsacienne adoptée le 6 février 2023 affiche l'ambition de développer les sports de nature, d'amplifier la pratique sportive pour tous, de donner envie à tous de faire du sport, de contribuer à préserver la santé par le sport et de faire rayonner l'Alsace par le soutien aux clubs d'excellence et aux grands événements sportifs.

Parmi les dispositifs adoptés lors de cette séance plénière, figure le soutien au sport scolaire et aux sections sportives des collèges alsaciens.

La Commission permanente a décidé d'attribuer plusieurs subventions de fonctionnement à destination d'associations qui œuvrent au bénéfice du sport au collège.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **3 261€** et se répartit comme suit :

- 1 167€, d'aide à la licence UNSS scolaire,
- 2 094€, d'aide pour les déplacements en compétitions scolaires UNSS.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à l'organisation de manifestations sportives, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 91 334€, aux structures bénéficiaires.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **2 000€**, à l'association des Tireurs du Ball Trap de Cernay, pour l'organisation du 41^{ème} Grand Prix International de la Ville de Cernay.

DON DE DOCUMENTS A LA BIBLIOTHEQUE DE L'ESAT SAINT-ANDRE DE CERNAY

Dans le cadre de la dynamique de soutien aux acteurs locaux engagés dans une démarche de médiation et de création littéraires, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a approuvé le principe d'un don de documents au bénéfice de l'ESAT EA Saint-André de Cernay.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant total de **1 500€**, réparti comme suit :

- **1 000€**, à l'association "Les Max's" à Thann, pour l'organisation d'un spectacle pour le 60^{ème} anniversaire de l'ensemble vocal,
- **500€**, à l'association Les Musicales du Parc de Wesserling, pour l'aide au fonctionnement.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu